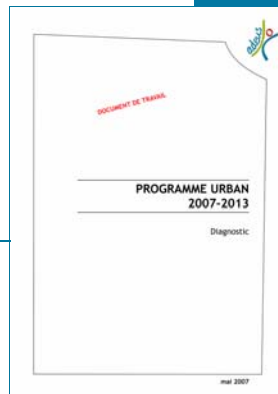


Programme URBAN 2007-2013

Diagnostic



résumé

L'analyse stratégique du territoire prend en compte les caractéristiques démographiques, les transports et l'accessibilité, le rayonnement international de l'agglomération, le développement économique, l'environnement, l'offre culturelle et universitaire et les zones urbaines sensibles.

LE CONTEXTE D'ÉTUDE

Pour la période de programmation 2007-2013 de la politique de cohésion économique et sociale de l'Union européenne, les Programmes d'initiative communautaire, tel que le PIC URBAN II disparaissent. Le financement des questions urbaines se fera dorénavant dans le cadre de l'objectif "Compétitivité régionale".

La problématique :

Pour répondre aux exigences fixées aux niveaux communautaire, national (Cadre de référence stratégique national et circulaire du 5 octobre 2006) et régional (axe 4 du programme opérationnel FEDER et cahier des charges de l'appel à projets urbains), la CUS a choisi de centrer son projet de développement économique urbain sur les 10 quartiers classés en ZUS de l'agglomération.

La démarche :

La sélection des zones urbaines bénéficiaires des Fonds structurels européens s'effectue par appel à projets sur la base d'un cahier des charges régional.

La définition de la stratégie retenue pour le Programme 2007-2013 de la collectivité s'est appuyée sur l'expérimentation conduite sur les quartiers Sud de Strasbourg dans le cadre de l'initiative URBAN 2000-2006 et sur le diagnostic stratégique de l'agglomération, faisant au final l'objet d'une analyse AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces).

Le calendrier :

La réalisation du diagnostic a été faite entre janvier et mai 2007.

LES PRINCIPALES CONCLUSIONS

Les caractéristiques démographiques du territoire

La population de la CUS, qui représente 44 % de la population départementale, est marquée par sa jeunesse même si la part des personnes âgées augmente progressivement. On note également une forte spécialisation des territoires dans l'accueil des populations.

L'accessibilité, les déplacements et la mobilité

La gare de Strasbourg est la deuxième gare de province en nombre de passagers. Elle se place comme un noeud de correspondance tant au niveau des relations nationales qu'internationales. Le TGV Est Européen, qui sera à terme connecté au TGV Rhin-Rhône et aux lignes à grande vitesse allemandes, fera de la gare de Strasbourg une porte d'entrée pour la desserte à grande vitesse des principales métropoles françaises pour toute l'Allemagne du Sud et du centre, accroissant ainsi l'attractivité de la région strasbourgeoise et de l'Alsace dans son ensemble.

L'aéroport de Strasbourg-Entzheim est le huitième aéroport français. En 2006, il a accueilli 2 032 957 passagers.

Les extensions du tramway devraient permettre de faire progresser la fréquentation journalière de 220 000 à 280 000 voyageurs.

L'usage du vélo est particulièrement développé à Strasbourg où il représente près de 10 % des déplacements mécanisés des résidents de la CUS.

Le rayonnement international de Strasbourg

Strasbourg bénéficie d'une position privilégiée : 5 millions d'habitants rassemblés dans un rayon de 200 km, 75 % du pouvoir d'achat de l'Union européenne concentré dans un rayon de 700 km.

Elle doit surtout son rayonnement au fait d'abriter de nombreuses institutions européennes comme le Conseil de l'Europe, la Cour Européenne des Droits de l'Homme ou le Parlement Européen.

Le tissu économique et l'emploi

La CUS concentre la moitié des établissements implantés dans le Bas-Rhin. Strasbourg se classe parmi les premières places financières de France avec une forte concentration de sièges, de délégations ou de directions régionales de sociétés nationales ou internationales.

Le secteur de l'artisanat est dynamique avec plus de 4 500 entreprises artisanales dans la CUS, qui occupent 29 300 personnes, soit 16 % des actifs de la CUS. Toutefois la densité des entreprises artisanales au regard de la population est relativement modeste.

L'Alsace occupe le quatrième rang des régions françaises, tant pour les exportations que les importations. Le commerce extérieur s'effectue principalement avec l'Union européenne, en particulier avec l'Allemagne. Dans la région strasbourgeoise, le tissu industriel est fortement internationalisé.

L'Alsace dispose d'un fort potentiel de recherche publique, contrairement à la recherche privée, plus limitée. Strasbourg est le troisième pôle scientifique français et l'université Louis Pasteur (ULP) est la première de province en France et la 27ème université d'Europe.

L'Alsace est la première région française pour le nombre de publications scientifiques. Plus de 3 600 personnes travaillent dans 200 laboratoires et 7 écoles d'ingénieurs. La métropole strasbourgeoise mobilise les trois quarts du potentiel de recherche régional, avec notamment l'ULP et les laboratoires du CNRS et de l'INSERM.

Le projet de pôle alsacien "innovations thérapeutiques" a obtenu le label "pôle de compétitivité à vocation mondiale". Strasbourg a aussi une place de premier plan dans le domaine des sciences et technologies de l'image.

La ville dispose d'une importante activité portuaire : son port accueille 370 établissements qui comptent près de 13 000 emplois, ce qui en fait la première zone d'activités du département.

Toutefois, l'évolution récente du nombre de demandeurs d'emploi est préoccupante par rapport à la tendance nationale. Ce sont surtout les hommes, notamment les plus jeunes, et les chômeurs de longue durée qui sont les plus touchés. En effet, alors que la région était longtemps préservée des aléas de la conjoncture économique nationale, la situation de l'emploi s'est rapidement dégradée depuis le début de la décennie et le taux de chômage a rejoint le niveau national.

Les caractéristiques environnementales majeures

L'écosystème strasbourgeois est unique sur le continent européen. La bande rhénane abrite l'un des cortèges d'espèces animales les plus diversifiés en région continentale et une exceptionnelle diversité de communautés végétales d'intérêt européen.

La vallée du Rhin Supérieur est l'un des réservoirs d'eau les plus importants d'Europe centrale.

Le bassin rhénan, avec une superficie de 185 000 km², est l'un des plus importants d'Europe par ses activités et sa population. Le territoire est vulnérable notamment en ce qui concerne sa nappe phréatique et la qualité de l'air.

L'attractivité culturelle

Le patrimoine bâti tient une place de premier ordre dans la richesse culturelle de Strasbourg. L'ellipse insulaire est classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1988.

La CUS dispose d'importants lieux de création artistique (école supérieure des arts décoratifs, Centre européen d'actions artistiques contemporaines, etc) et de nombreuses scènes (Opéra du Rhin, Théâtre National de Strasbourg, Zénith, etc.), qui concourent à la renommée nationale artistique et culturelle strasbourgeoise au plan national.

Les zones urbaines sensibles

La CUS compte 10 ZUS qui concentrent environ 83 000 habitants, soit près du quart de la population de l'agglomération.

Les zones proposées dans le cadre du projet en faveur du renforcement de l'attractivité et de la cohésion sont le Port du Rhin, la Meinau, le Neuhof, Cronembourg et HautePierre pour Strasbourg et le Tiergartel à Lingolsheim. Ces quartiers sont engagés dans d'importantes opérations de rénovation urbaine cofinancées par l'ANRU et sont identifiés comme prioritaire dans le Contrat urbain de cohésion sociale.

Conclusion

L'inscription de ces quartiers dans un programme européen de compétitivité régionale et de cohésion sociale permet d'agir simultanément sur trois volets complémentaires : social, urbain et économique.

Type de projet : **Programme partenarial**

Nom du projet : **31301 PIC URBAN**

Equipe projet : **Vincent Flickinger (chef de projet)**

Nombre de pages : **37**

Résumé : **Nicolas Prachazal**